

Conséquences d'un éloge intempestif à son prédécesseur

En février 1771 - Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/3/14

Document non daté, écrit probablement en février 1771. Ce que ne dit pas Desroches ici, c'est que parmi ces lettres se trouvait celle (29 août 1769) qu'il avait écrite à Dumas, dans laquelle il lui rendait justice : un témoignage de sympathie qui ne pouvait que déplaire à Poivre. Dans son *Mémoire justificatif de son administration*, Desroches aborde le même sujet, en apportant quelques précisions qui éclairent ce document (Base docu=> 28 février 1774).

Mémoire

Recueil des lettres écrites de l'Isle de France et renvoyées à M. Poivre.

Il paraît constant que ce recueil est arrivé d'Europe le 3 septembre dernier par le vaisseau *le Penthièvre*.

On dit qu'il a été recueilli en France par le Sr Chalan de Belleval [Challan de Belval], ci-devant secrétaire de M. Poivre auquel il a été adressé indirectement sous le couvert de quelques-uns de ses amis.

Il n'y avait que dix jours que toute la colonie venait de tenir conjointement avec moi sur les fonds du baptême l'enfant de M. Poivre. Cet acte prouvait à quel point j'avais rapproché tout le monde de lui. Il était trop récent pour rompre la glace d'une manière qui eut paru trop scandaleuse. D'ailleurs en attendant encore un mois jusqu'au 4 d'octobre, on se ménageait la satisfaction de voir encore une fois tous les hommages réunis vers Madame Poivre à qui je préparais une fête pour le jour de la Saint François dont elle porte le nom.

Ce jour-là fut en effet bien brillant pour elle, et j'y avais rassemblé plus de 700 habitants, tant hommes que femmes, qui tous secondèrent de leur mieux le désir que j'avais d'attacher M. Poivre à la colonie et la colonie à lui.

A peine la fête fut-elle donnée que l'on cessa de dissimuler, et que l'on chercha à me sonder sur la manière dont je prendrai la publication des lettres, car on ne les montra point d'abord ; mais on nommait publiquement ceux qui les avaient écrites, et l'on en faisait souvent des railleries amères que l'on ne m'adressait pas, mais dont j'étais bien instruit.

Je dis là-dessus hautement ma façon de penser, et je dis avec la plus grande force à M. Poivre en particulier, que ce serait aller contre la volonté du Roi et contre vos intentions, que de souffrir la publication de ces lettres, et que nous serions nous-mêmes obligés de punir sévèrement ceux qui commettraient cette faute capable de réveiller tous les anciens troubles de la colonie que nous venions d'apaiser par une double alliance avec les habitants aux deux fêtes de St Louis et de St François.

Là-dessus M. Poivre me dit qu'il pensait comme moi, mais que d'ailleurs le mal n'était pas dangereux, et qu'on pourrait y remédier en prenant des mesures à l'arrivée des premiers vaisseaux d'Europe. Il m'insinua en même temps que les lettres n'étaient point encore arrivées, mais seulement une liste des personnes qui les avaient écrites.

Je le crus bonnement, et je n'ai été détrompé que lorsque lui-même, par distraction, il m'a avoué, le 22 du mois de janvier dernier, que ce recueil était venu par le vaisseau *le Penthièvre*.

Tout fut assez tranquille pendant quelque temps, parce que le moment de mon départ approchait, et que l'on pensait que dans mon absence, il serait plus facile de parvenir au point que l'on désirait.

Je partis effectivement pour Bourbon le 25 octobre. Dès le lendemain on signala un vaisseau venant d'Europe. On eut la patience de l'attendre. (C'était *l'Atalante*, vaisseau particulier de Lorient).

Dès le lendemain de son arrivée, la ville du Port Louis fut inondée de ces malheureuses lettres qu'on supposa que ce vaisseau avait apportées, et en moins d'un clin d'œil, le feu se répandit dans toute la colonie.

Je ne tardai pas à en être informé à Bourbon. M. Poivre lui-même m'en instruisit par une lettre pleine d'amertume et tournée d'un bout à l'autre, de façon à me faire croire qu'il en était vivement touché, mais que ni lui ni M. de Steinaver [Steinauer] n'avaient eu assez d'autorité pour arrêter la publication de ces lettres.

Je suis simple, et j'y ajoutai foi, quoique je ne pusse pas trop comprendre comment les ennemis de M. Poivre intéressés à supprimer ces pièces pouvaient les avoir publiées.

Je sus bientôt à quoi m'en tenir. Cinquante lettres différentes m'apprirent et à toute l'île de Bourbon, que c'étaient les partisans de M. Poivre qui en avaient fait la publication, peut-être à son insu, mais dans l'intention de le venger de ceux qui avaient été ci-devant ses ennemis.

Je sus entre autres choses que le Sr Deribes, procureur général, en avait eu longtemps une copie chez lui, qu'il cherchait les moyens d'en faire la matière d'un procès criminel, et qu'en attendant, il les laissait lire à qui voulait sur sa table.

Je sus en même temps que le Sr Codère, conseiller, les avait publiées de son côté, et les avait exposées à la curiosité du public dans la salle de compagnie de Madame Merlo.

Je sus encore que cela avait réveillé l'animosité des juges qui avaient montré tant de partialité dès le commencement du procès instruit contre les Srs Conigliano, Lamerville, Houbert, etc.

Désespéré d'un si cruel événement, j'écrivis sur le champ à M. Poivre et à différentes personnes de considération de l'Isle de France. Je marquai dans toutes mes lettres, combien j'étais outré de tout ce qui s'était passé, combien j'étais résolu à prétendre excuse d'ignorance de toutes ces vilénies-là, et à punir sévèrement ceux qui me forceraient à en prendre connaissance.

Je partageai mes peines et mes inquiétudes avec MM. de Bellecombe et de Crémont, je m'aidai de leurs conseils, et le premier surtout a secondé admirablement mes vues par les lettres sages et fortes qu'il a écrites à ses amis.

En effet lorsque j'arrivai ici le 12 de janvier, tout se présenta dans l'extérieur de la plus grande tranquillité. J'affectai moi-même une sérénité parfaite ; mais en même temps une réserve que je conserverai désormais invariablement dans mes discours, dans mes actions, et dans mon maintien.

M. Poivre me dit que tout était dissipé ; il parle encore de même, mais il est bien éloigné de le croire, et je n'ai malheureusement que trop de preuves du contraire.

M. de Steinaver me dit qu'il ne s'était rien passé de nouveau pendant mon absence. Les bras m'en tombèrent, mais je fis semblant de le croire. Il pensait cependant bien autrement, puisqu'après un silence obstiné de 12 jours, où nous nous sommes vus régulièrement, et pendant lesquels il ne m'a parlé ni de cette affaire, ni de celles du service, il m'a écrit la lettre dont copie est jointe à celle que j'ai l'honneur de vous écrire n°15 de cette année. J'avais prévu dès Bourbon cette attaque à laquelle il a été poussé, et je l'avais prévenue par une lettre en date du 12 novembre 1770, n°141, par laquelle en remettant tout à votre jugement, j'évitais que l'on me fit entrer dans les querelles antérieures à mon administration, et dont tous les honnêtes gens devraient perdre le souvenir et le ressentiment.

Cependant je ne tardai pas, après être rendu ici, à reconnaître que toute l'île était dans la plus grande consternation. On n'a point fait de bruit, on s'est réglé sur mon extérieur froid et sévère ; mais les gens vertueux sont venus me confier leurs douleurs et celles de leurs familles et de leurs amis. Je les ai reçus avec honnêteté. Je n'ai blâmé personne pour ne pas aigrir les ressentiments. Dans ce que j'ai eu de satisfaisant à leur dire pour eux-mêmes, je leur ai tout promis de vos bontés et de votre justice. J'ai annoncé que le premier éclat qui se ferait gêterait la meilleure cause, et serait puni avec la plus grande sévérité, de quelque part qu'il vint.

J'avais été prévenu dès Bourbon que l'on devait me faire une députation générale pour me porter des plaintes au moment de mon débarquement. J'ai chargé un homme d'une sagesse consommée d'arrêter cette démarche, il s'est conduit de façon que le projet même n'en a pas transpiré.

Les habitants, au-lieu de cela, veulent vous adresser un placet. Je n'ai pas le droit de les en empêcher ; je crois même qu'ils sont fondés ; mais peut-être, avec le temps, les déterminerai-je encore à s'en rapporter à moi, sans se mettre eux-mêmes en évidence.

Je ne vous dissimulerai pas qu'un grand nombre d'habitants des plus considérés et des plus utiles à la colonie, prennent des mesures pour l'abandonner, et j'avoue que si vous ne venez pas à notre secours, ce pays-ci est inhabitable pour tous les honnêtes gens.

[Signé] Le Chevalier Desroches

* * *